

PGEP

plan de gestion
des eaux pluviales

«Après la pluie, si tu ne trouves pas ton
jardin arrosé, tu le trouveras inondé.»

Landry Makana



Contexte: la multiplicité des enjeux liés à l'eau

Inondations, pollution des sols, épuisement des nappes souterraines, saturation des dispositifs de traitement (STEP)... Les **constats alarmants** liés à l'hydrologie se multiplient. L'urbanisation galopante du dernier siècle n'y est pas étrangère. Dans ce contexte, les municipalités ont un rôle moteur à jouer.

En se dotant d'un Plan de gestion des eaux pluviales (PGEP), elles tirent le meilleur des eaux de pluie (irrigation, rafraîchissement, etc.), tout **en résolvant de manière simple et définitive des enjeux majeurs** (pollution, inondation, etc.) que le réchauffement climatique risque fort d'amplifier.

Objectif: réintégrer l'eau dans l'agglomération, planifier sa récupération, son ruissellement et son infiltration, pour le bien-être des habitants, des sols, des espaces verts et des installations.

Qu'est-ce qu'un PGEP?

Le Plan de gestion des eaux pluviales (PGEP) désigne différents outils permettant d'évaluer la capacité de la ville à intégrer l'eau de pluie et les multiples bénéfices qu'elle pourrait en retirer (qualité de vie, environnement, économie).

Pass-age vous propose, en collaboration avec d'autres praticiens du domaine de l'eau (hydrologues, géologues, etc.):

- Plan de zonage pluvial (analyse du territoire communal)
- Définition des objectifs et enjeux
- Proposition de solutions à l'usage de la municipalité
- Mise en place de projets pilotes
- Guide pratique à l'usage des particuliers

Quel est l'intérêt de la démarche?

Réduire le risque d'inondation

A l'ère du béton, la grande majorité des sols urbains sont imperméables, ce qui renforce le phénomène de ruissellement, augmente la vitesse d'écoulement et, par voie de conséquence, le risque de débordement des réseaux d'assainissement et d'inondation.

> Favoriser, lorsque les usages et conditions d'entretien le permettent, les espaces de pleine terre et l'utilisation de matériaux poreux (pavés à joints larges et/ou engazonnés, sols en herbe renforcée, enrobés, bétons ou résines perméables, etc.) permet de réduire l'étanchéité des sols.

Eviter la pollution des sols

Les eaux de ruissellement entraînent avec elles les sédiments et polluants rencontrés sur les revêtements de sol et les toitures, et les emmènent vers les milieux naturels.

> Recueillie au plus proche de l'endroit où elle tombe, l'eau de pluie peut être dirigée vers les espaces verts, squares, parvis ou places publiques pour alimenter la végétation ou pour y être infiltrée, voire restituée à débit régulé vers les réseaux d'assainissement.

Préserver les dispositifs de traitement

Au-delà du fait que de nombreuses municipalités ne se sont pas encore dotées d'un réseau séparatif pour les eaux de pluie, le ruissellement accéléré de celles-ci en ville entraîne un risque de saturation des dispositifs de traitement (STEP).

> Intégrer des noues, fossés et bassins à ciel ouvert contribue à assurer la pérennité des équipements et favorise la mutualisation des usages (par quartier par exemple). Certains rejets peuvent aussi être orientés vers les cours d'eau ou plans d'eau artificiels.

Nourrir la nappe phréatique

Aujourd'hui, l'alimentation en eau des couches superficielles du sol est diminuée, engendrant un déficit des nappes souterraines, des cours d'eau et zones humides.

> Favoriser l'infiltration des eaux pluviales à travers les espaces verts (espaces en creux, fossés d'arbres, jardins de pluie, etc.) ou des tranches et structures enterrées d'infiltration, c'est contribuer à nourrir les nappes souterraines, les cours d'eau et zones humides.

Rafrâchir la ville et améliorer la qualité de vie

Avec le réchauffement climatique, les températures augmentent. Un phénomène renforcé par l'urbanisation des bassins versants et la diminution de l'évapotranspiration.

> En remplaçant les dispositifs de transfert rapide par des installations de transfert lent (noue végétalisée comportant des obstacles, rivière sèche, caniveau superficiel, bande plantée sur des espaces minéralisés, toiture végétalisée, etc.), on favorise l'évaporation et l'évapotranspiration, qui contribuent à diminuer la température.

Pass-age :

Qualité paysagère, durabilité, fonctionnalité

Créé à Sion en 2010, le bureau d'architectes-paysagistes Pass-age propose aux maîtres d'ouvrage, collectivités ou privés, des solutions convaincantes pour l'homme et pour la nature. Avec engagement et réalisme.

Loin des poncifs attribués à leur profession, Alban Carron et Florent Lièvre revendiquent une approche responsable, cohérente et durable pour des projets sur mesure, où l'identité du site prime sur celle du créateur. Leurs actions se nourrissent de quelques principes:

Oui, fonctionnalité, confort, sécurité et qualité paysagère sont compatibles

La durabilité n'est pas une option, c'est une nécessité

Fonctionnalité, multifonctionnalité: qui dit espace public dit... public

Chaque lieu a ses singularités, à nous d'en faire des qualités paysagères

La mobilité vit sa révolution. La connaître, c'est l'intégrer au mieux

Il n'y a pas de petit projet, seulement de petits budgets. Et on sait faire avec.

Pass-age – Alban Carron (076 329 70 49)
& Florent Lièvre (079 870 86 38)

www.pass-age.ch